UN INCENDIE A LA RAFFINERIE DE PÉTROLES DU NORD

Après plusieurs heures de lutte, il a pu être maîtrisé, mais les dégâts dépasseraient un million et quatre ouvriers ont été blessés

Hier matin, à 10 heures 15, les habitants de la cité Dunkerquoise constataient avec curiosité et émotion à la fois l'existence dans le ciel bleu de la journée et du côté de l'Est, d'une forte colonne de fumée très noire qui montait rapidement et prenait de l'importance.

On crut d'abord à un sinistre qui éclatait sur le port, mais renseignement pris, on apprenait que le feu avait éclaté à la Raffinerie des Pétroles du Nord, que dirige M. Thiers.

L'alarme

Donnée à tous les services d'incendie l'alarme fit diriger sur les lieux le précieux peloton des pompiers de la Chambre de Commerce conduit par le lieutenant Vasseur. Ils combattirent immédiatement le fléau au moyen des appareils à mousse.

EN HAUT : *Une vue générale du sinistre.* — EN BAS : *On éloigne rapidement une péniche chargée d'essence et autres matières inflammables.*

De son côté, le directeur de la Raffinerie, M. Thiers, avait avec la collaboration de ses chefs de service et notamment M. Gillain, fait prendre toutes les dispositions de sécurité qui conviennent la nouvelle raffinerie possédant un service d'incendie très important.

Et puis les sirènes avaient fonctionné et toutes les usines pétrolifères qui peuplent la grande étendue de terrain située entre le Port de Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer, avaient répondu à l'appel.

Dans ces conditions, le sinistre devait être sérieusement combattu.

Bientôt arrivaient sur les lieux de l'incendie : MM. Alfred Papinot, sous-préfet Charles Valentin, maire; A. Dorp et Tanche, adjoints; Broquaire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Delattre et Etienne, ingénieurs ; Saugrain, commissaire spécial, chef de service ; Flament, chef du bureau de la direction des douanes ; Delsalle, inspecteur des douanes; Henry, commissaire central de police; le capitaine Ancel, commandant la gendarmerie de l'arrondissement ; G. Merlin, conseiller général; Camille de Warenghien; Doyen et Hovaere, chef et sous-chef de la sûreté; Vialet, commissaire de police de Saint-Pol-sur-Mer, etc.

A 11 h., le feu qui avait éclaté dans le « craking » était dans toute sa force, et le personnel de l'usine, qui avait été naturellement le premier à combattre, demeurait très courageusement près du foyer pour en arrêter le développement que l'on craignait et qui eut pu conduire à la catastrophe.

Une demi-heure plus tard, on parvenait à diminuer l'intensité du foyer et ce dernier s'éteignait définitivement peu après midi. L'alerte avait été chaude.

Le service d'ordre a été assuré par la gendarmerie de Saint-Pol, de Dunkerque, et par la police municipale de Dunkerque, un piquet de soldats du 110e R. I. était accouru aux premières minutes.

Notons, et l'on comprendra par suite, l'émotion première que devait causer pareil sinistre, que l'établissement où il s'était déclaré n'entreposait pas moins de 60.000 tonnes de matières inflammables.

Les causes de l'incendie

Les causes de l'incendie sont encore inconnues. Ce qu'on sait c'est que d'une des colonnes des crakings qui traitaient le gazoil, s'échappèrent soudain de longues flammes et que le tout s'embrasa par la suite.

Le chef de quart, M. Bouvier, ordonna alors de fermer les vannes et c'est ainsi que les réservoirs alimentant les crakings purent être isolés.

Quatre blessés

Les victimes de cet incendie sont heureusement peu nombreuses et leurs blessures ne mettent pas leurs jours en danger. L'ouvrier Auguste Claisse, de **Petite-Synthe**, qui se trouvait sur une passerelle au moment de l'explosion de la colonne, se jeta, de son sommet, sur le sol. La chute fut de cinq mètres. Il se fit donc des entorses du coup de pied avec lésions osseuses.

Trois autres ouvriers furent brûlés. Ce sont MM. Boulanger Albert, de **Dunkerque**, qui a été brûlé au cou, et Vermeesh André, de **Malo-les-Bains**, et Fornct Henri, qui sont atteints aux mains.

Tous ces blessés ont reçu, à l'infirmerie, des soins dévoués.

Il convient de féliciter MM. Godeau, directeur général de la Société des Pétroles du Nord ; Thiers, directeur de la Raffinerie de Dunkerque ; Rougeote, Bonami, Darce, ingénieurs ; Andrault, Vastel, Gillain, qui firent tout dans cette circonstance pour éviter la catastrophe.

Comme nous le soulignons plus haut, les dégâts s'élèvent à plus d'un million.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 56, rue du Collège.

La Chambre de Commerce s'est occupée des transports en commun et s'est prononcée pour une réforme des assurances sociales

Au cours de sa réunion du 25 mai dernier, la Chambre de Commerce ayant pris connaissance d'un rapport de la compagnie l'E.L.R.T. sur les possibilités d'amélioration des transports en commun dans sa circonscription, la Chambre de Commerce a précisé ainsi ses vues sur la question et adopté le vœu suivant :

Reconnaissant l'intérêt des arguments présentés par la compagnie, l'E.L.R.T. en faveur du maintien en service des tramways;

Prenant acte de ce que cette compagnie se montre très impartialement disposée à étudier l'adoption d'autres modes de transports, lorsque les circonstances le permettront.

Exprime le vœu que la possibilité de l'emploi d'autobus ou de trolleybus soit envisagée pour toute création de lignes nouvelles, ainsi que sur les lignes anciennes lors de leurs transformations et réparations .Sous cette réserve, elle se déclare très favorable à la modernisation du réseau de tramways existant par l'amélioration des véhicules et des conditions de circulation, qui imposent en particulier :

Une plus grande vitesse; un plus grand éloignement des arrêts ; l'aménagement des points d'arrêts avec construction de refuges ; une stricte application des règles de la circulation, aussi bien aux tramways qu'aux autres véhicules ; l'obligation de respecter les prescriptions du code de la route dans le tracé des lignes de tramways ; le doublement des lignes, par tracé montant et descendant dans les rues parallèles; des mesures de sécurité spéciales dans les croisements comportant l'installation de signaux lumineux automatiques.

Vérification des compteurs électriques. — La Chambre de Commerce estime que la vérification des compteurs électriques devrait se faire de la façon suivante :

Une première vérification sera faite dans les trois mois qui suivront la mise en service du compteur chez l'abonné.

Ensuite des vérifications périodiques devront avoir lieu au moins tous les trois ans et chaque fois qu'une variation de consommation de 20 % par exemple par rapport au mois correspondant de l'année précédente sera constatée par le relevoir du concessionnaire.

Ces diverses vérifications devraient être faites par des ingénieurs-conseils ou par des associations agréées par les services techniques des travaux publics et le service des poids et mesures.

Réforme des Assurances sociales. — La Chambre de Commerce de Roubaix a adopté et fait sien le vœu suivant de l'assemblée des présidents de Chambres de Commerce.

Qu'il soit procédé d'urgence, à une refonte totale de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, comportant soit le retour à un régime d'assurances facultatives très largement favorisées, soit à une remise en application par paliers;

Qu'à défaut, la révision de la loi comprenne, notamment : la gestion de l'assurance-maladie par la mutualité ; l'abandon de la capitalisation, remplacée soit par un système mixte de capitalisation et de répartition, soit par un système d'épargne individuelle ; et finalement, une considérable simplification des méthodes actuelles, ainsi qu'une importante réduction des cotisations et charges diverses.

De plus elle insiste tout particulièrement sur la nécessité de renoncer au système de la capitalisation intégrale, dont le danger est mis en évidence par le projet de financement de grands travaux au moyen des fonds des assurances sociales;

Subsidiairement elle se déclare opposée en principe à ce mode de financement et considère à tout le moins que ce procédé ne devra pas être renouvelé.

Remplacement par une taxe unique des diverses taxes accessoires perçues par la douane. — Rappelant un vœu analogue qu'elle a déjà émis le 29 avril 1932, la Chambre de Commerce de Roubaix demande que les droits accessoires perçus par la douane, savoir :

Taxe de statistique ; taxe pour le développement du commerce extérieur ; droit de timbre ; droit de permis ; droit de magasinage ; droit de garde ; taxe de plombage et d'estampillage ; redevance pour dérogations particulières aux prohibitions, soient remplacés par une taxe unique, établie proportionnellement au nombre et au poids des colis, d'un taux tel que son produit ne dépasse en aucun cas le montant des droits auxquels elle serait substituée.

Halle Flipo Délicieux beurre 500 gr. 8 fr. 3510

COMMERÇANT EN DEFAUT

Pour défaut d'affichage du prix des marchandises exposées et mises en vente, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Robert Goddaert, 60 ans, boucher, rue de l'Epeule.

LE CINQUANTENAIRE de l'Association Amicale des A. E. de l'Institut Turgot

C'est dimanche 3 juin, qu'auront lieu les Fêtes du Cinquantenaire de l'Association. Les fêtes commenceront à 10 h. par la visite des locaux scolaires et ateliers, et exposition des travaux d'élèves. Tous les parents de ceux-ci sont invités à y assister.

A 11 h. 15, salle des fêtes de l'école, séance solennelle du Cinquantenaire. Réception de M. Luc, directeur général de l'Enseignement technique, délégué officiel de M. le ministre de l'Education nationale, des parlementaires du Nord et de toutes les personnalités académiques et administratives du département et de la Ville. Remise de l'insigne du Cinquantenaire.

A 11 h. 15, audition de la Grande Harmonie, sous la direction du maître Francis Bousquet. A l'issue de la séance solennelle, manifestation du Souvenir au— Turgotins morts durant la grande guerre.

A 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville, salle d'honneur Pierre de Roubaix, grand banquet officiel sous la présidence de M. Luc, directeur général de l'Enseignement technique, délégué officiel de M. le Ministre de l'Education nationale

Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs
3517

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Comme les années précédentes, la Fraternelle des combattants roubaisiens est appelée à raviver la flamme à l'Arc de Triomphe, le lundi 30 juillet, fête des fabricants.

Grâce à l'obligeance des médaillés militaires qui font une excursion de trois jours à Paris, les 28, 29 et 30 juillet, les adhérents de la Fraternelle désireux de passer quelques jours à Paris, pourront se joindre à ce groupement et profiter des avantages acquis.

Il y aurait cependant urgence à se faire inscrire de suite au siège, 72, rue de la Gare, où tous les renseignements seront donnés.

Disons simplement que le départ est fixé au samedi à 13 h., par chemin de fer et le retour au lundi soir. Le coût de l'excursion est d'environ 105 fr., dont 45 francs pour le train.

AUX 100.000-CHEMISES DE PARIS

Actuellement : Chemises blanches, très belle percale filetée ou Chemises de couleur avec 2 cols ou col tenant, blanchies et repassées 20 FRS — Cravates pure soie naturelle, dessins nouveaux, Prix 10 FRS. SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

010

LE CARNAVAL D'ETÉ DU PILE

A l'occasion du Grand Carnaval d'Été, le comité des fêtes du Pile organise pour le lundi 25 juin, une grande fête enfantine costumée, dotée de 700 francs de primes.

Mamans, costumez vos enfants qui feront escorte à la Muse du quartier du Pile, le lundi 25 juin et répondez nombreuses à l'appel du Comité pour rehausser l'éclat de notre fête par la présence de vos enfants.

On s'inscrit au Cinéma du Tilleul, 262, rue Jules-Guesde, et chez tous les membres du comité.

CARNET

DEUIL. — Nous apprenons la mort de M. Lecapitaine, décédé en son domicile, à l'âge de 75 ans, à l'école Olivier de Serres, où sa fille est directrice.

Le défunt était le doyen de la délégation cantonale de Roubaix et officier de l'Instruction publique.

D'un dévouement exemplaire, M. Lecapitaine a toujours été l'ardent défenseur des œuvres scolaires et des filiales de l'Union Postscolaires.

ORGANISATION D'UNE COURSE DE VÉTERANS

Les commerçants des rues ci-après sont cordialement invités à assister à la réunion qui aura lieu chez Piat, débit de tabacs, 113, rue de Tourcoing, le jeudi 1er juin, à 19 heures.

Organisation d'une course cycliste pour vétérans : Pont-Morel, rue de Tourcoing Place Fosse-aux-Chênes, rues 7-Ponts, de la Vigne, boulevard de Mezt; rues Voltaire, de Flandre, Dombasle, Turgot, Jacquard, boulevard d'Halluin, rues de France, de l'Alma.

Sociétés et Comités

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — **Café Pandore, 26, rue Pauvrée** : Ce mercredi de 19 à 20 h. permanence ; renseignements ; contrats d'apprentissage ; feuilles de dégrèvements et de recouvrements. Mutuelle Artisanale. Demandez la notice « Fiscalité Artisanale », indispensable aux artisans.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi à 19 h. 30, au local, répétition générale.

PHILHARMONIE DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi répétition générale à 20 h. 30.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMES. — Le Congrès de l'Union Nationale des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants aura lieu à Blois du 30 mai au 6 juin. La permanence de l'Union sera fermée pendant la durée du Congrès.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Jeudi à 19 h. 30 répétition partielle pour les basses. — A 7 h. 45, répétition générale et inscriptions pour la sortie d'Armentières du 10 juin, en autocar.

SOCIÉTES SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Amicale des Arts** : Ce soir à 18 h. précises, place Edouard Ronssel, r.-v. des joueurs dont les noms suivent, pour rencontrer l'A.B.W. 1A : Taghon, Vreulx, Lanneau, Dherbécourt, Hughe, Dièze.

— **Amicale Mercelin Berthelot.** — Jeudi 31 mai, réunion générale de tous les joueurs sans exception à 19 h. 30 chez M. Arion Albert, 24, rue des Anges. Ordre du jour très important.

— **L'A.B.H.R. demande matches** : Sur son terrain ou adverse pour les dimanches 3 et 10 juin à 9 h. 30 et 10 h. 30. Ecrire à M. Willemin, 105, rue des Anges, Roubaix.

NATATION. — **S. O. R.** : Entraînement aujourd'hui mercredi à 7 h. 30 : courses et water-polo. Présence indispensable.

TIR. — **Le Concours du Cinquantenaire de l'Institut Turgot.** — Ce concours, organisé dans le stand de l'Amicale a obtenu un grand succès et a donné les résultats qui suivent :

Concours de délégations. — 1re Amicale Condorcet (Tourcoing) 306 points ; 2e Amicale Institut Colbert (Tourcoing) 307 points ; 4e Amicale Jules-Ferry (Roubaix) 295 pts.

Concours « Solis Salis ». — Schuller (A. Berthelot) 0,99. — 2. Decauchy (Turgot) 1,175 — 3. Vandenbrouck (A. Condorcet) 1,195. — 4. Boulenger (A. Flers-Breucq) 1,20. — 5. Lesaffre A. (Inst. Colbert) 1,425. — Boffel (A. Jules-Ferry) 1,50. — Leleu (A. Fabricy) 1,50. — Dupisson (A. Jules-Ferry) 1,705. — Van Loo (Inst. Turgot) 1,835. — Verheist (A. Condorcet) 1,85. — Graver (Inst. Turgot) 1,87. — Collage (Inst. Turgot) 1,955 — Deladrière (A. Condorcet) 2,015. — Salosse (Inst. Turgot) 2,03. — Waeles (A. Jules-Ferry) 2,07. — Maeght (Inst. Turgot) 2,07. — Doutreluigne (Inst. Colbert) 2,13. — Hannotte A. (F.A.L. Roubaix) 2,19. — Verhack (Inst. Colbert) 2,32 — Heintz 2,37 ; Casier 2,535 ; Holvoet 2,63 ; Decoyère 2,68, tous de l'Institut Turgot. — Non classés : Parzy 2,31 ; Nuytten 2,86 ; Mme Bottel 2,94 ; Dhaluin 2,94 ; Quency 2,965, etc...

Les réclamations devront être adressées par écrit au Directeur de la section de Tir avant le 2 juin. La date de la distribution des prix sera annoncée jeudi ou vendredi.

ETAT CIVIL

Naissances : Thérèse Renaut, de Toufflers, Boulevard de Cambrai, 60. — Thérèse Dujardin, rue Decrème, 92. — Jacqueline De Waegeneire, rue Daubenton, 33. — Jacques Decock, boulevard de Metz, 130.

Publications : Lucien Sévéno, ingénieur I. R., de Waitrelos, et Denise Vanlerberghe, sans profession, boulevard de Belfort, 48. — Stanislaus Hinz teinturier, rue de Tourcoing 177 ter, et Kalharina Broda, hacleuse, de Marles-Mines (P.-de-C.)

Décès : Gaston Coutarel, 31 ans, rue de Bavai, 88. — Anafse Borchy, veuve Steeland, 85 ans, angle des rues Lalande et Paul Bert. — Marie Vandowalle, veuve ersse, 65 ans, rue Voltaire, 149, cour Lefebvre, 5.

FUNERAILLES

On nous prie d'annoncer le décès de

Monsieur Paul LEROUX-PLICHON
Industriel

survenu à Roubaix, 21, Grande-Rue, le 26 mars 1934, à l'âge de 74 ans.

Les FUNÉRAILLES auront lieu le mercredi 30 mai, à 10 h., en l'Eglise Saint-Martin.

De la part de :
Monsieur et Madame Michel LEROUX ;
Monsieur et Madame Jean LEROUX ;
Monsieur et Madame PRUVOST-LEROUX ;
Monsieur et Madame WIBAUX-LEROUX ;
De toute la Famille et du Personnel de la Maison LEROUX Frères.

WATTRELOS

Stade Wattrelosien Sapin Vert. — A part quelques matches de Coupe où le Stade Wattrelosien est engagé, la saison de football est pour ainsi dire terminée. Les séances d'athlétisme, sous la direction du Professeur, ont lieu dès à présent les mercredi et dimanche. Doté d'un des plus beaux terrains des clubs de 4e division, comprenant une piste et situé dans un cadre idéal le Comité du Stade Wattrelosien, invite tous les jeunes gens que le sport intéresse, à venir grossir ses rangs. S'inscrire au terrain les mercredi et dimanche ou au siège 39, rue de l'Union Wattrelos.

A l'Union Cherale. — Le jeudi 31 mai à 19 h. 30, au siège, répétition générale. Instructions pour le Festival d'Armentières.

Aux Accordéonistes « L'Avenir ». — Ce soir mercredi, à 7 h. 30, réunion au siège, en tenue pour tous les musiciens y compris tambours et clairons, pour sérénade au jeune virtuose Delbar, lauréat du concours d'Iseghem 1934.

CROIX

Médaillés du Travail. — Les sociétaires disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Jules Phidias, décoré de la Médaille du Travail de la firme François Roussel Père et Fils, lesquelles auront lieu en l'Eglise St-Pierre, jeudi à 9 h. Réunion à la maison mortuaire 43, rue Lamartine à 8 h. 45.

La Patriote. — A partir de cette semaine et aux jours habituels, les répétitions deviendront régulières pour les pupilles comme pour les adultes à 19 h. et et à 20 h. 15, en vue de préparer la fête des Ecoles et le cinquantenaire de la société ; les jeunes gens désireux de faire de la gymnastique, peuvent s'inscrire les jours de répétitions ou au local « Café du Gymnase ». Les Pupilles de préférence doivent être accompagnés de leurs parents. Tous les gymnastes ayant quitté la société et n'ayant pas encore remis leurs effets, doivent les rendre d'urgence au local.

Javelots. — Dimanche 3 juin, pendant toute la journée chez M. Milleschamps G., rue des Ogiers (Café du Tilleul) et chez M. Farvaque Emile, rue de l'Egalité (Café du Congo), grand jeu de javelots ; 90 fr. de prix en espèces ; lee deux mises pour 0 fr. 50.

WASQUEHAL

Suicide par le gaz d'éclairage

Dans la matinée d'hier, vers 11 heures, Mme Hourez, demeurant à Wasquehal rue Coli, 32, a découvert le cadavre de son mari Henri Hourez, âgé de 45 ans, exerçant la profession de garçon de café, mais inscrit au fonds municipal de chômage depuis quelques années. Le désespéré, qui s'était vu, tout dernièrement, rayé de la liste des bénéficiaires des secours de chômage, par suite de son intempérance, en avait conçu un vif dépit et avait fait part aux siens ainsi qu'à son entourage, de sa détermination de mettre fin à ses jours.

Henri Hourez n'a pas manqué à sa parole et, profitant d'une absence de sa femme qui avait dû se rendre à la mairie, il se suicida en s'introduisant le tuyau du réchaud à gaz dans la bouche. Pour ce faire, il s'était assis dans la cuisine de son habitation et c'est dans cette pièce que l'épouse trouva son mari étendu sans vie sur le carrelage. Quelques tractions rythmiques furent bien tentées par les voisins aussitôt accourus, mais elles ne donnèrent aucun résultat. M. le docteur Swynghedauw constata la mort par asphyxie, tandis que le garde Moneyron, arrivé aussitôt sur les lieux, faisait l'enquête d'usage.

UNE BATAILLE DANS UN CAFÉ DE LA PLACE

Vers 20 h., alors que la ducasse se terminait joyeusement, une discussion suivie de bataille s'est déroulée pour des motifs futiles dans un café.

Un surveillant de l'usine des Produits chimiques, M. Valère Halrait, demeurant 27, cité de Saint-Gobain, ayant été pris à partie par plusieurs de ses voisins, qui se trouvaient dans le café, fut bientôt entouré par deux d'entr'eux, MM. Cyrille Desmet, manœuvre, domicilié, cité de Saint-Gobain, 15 et Louis Dumont, habitant dans la même cité.

Tandis que M. Louis Dumont maintenait fortement l'infortuné Valère Malrait, ce dernier recevait force coups de poing dans la figure par M. Cyrille Desmet, dont la colère ne connaissait plus de bornes.

Les antagonistes furent ensuite séparés par d'autres consommateurs, mais la victime était en piteux état. Sérieusement blessé au visage, M. Valère Malrait dut recevoir sans tarder les soins de M. le docteur Butin père et alla ensuite porter plainte au commissariat de police.

Les auteurs de cette lâche agression furent interrogés par M. Ménard, commissaire de police et inculpés de coups et blessures et complicité. Ils seront poursuivis en justice et comme Cyrille Desmet est sujet belge, une décision sera prise ultérieurement concernant son autorisation de séjour en France.

Un bal sets de probité d'un ahéneur. — M. Henri Van der Elstraete, demeurant à Wasquehal, 47, rue des Fleurs, actuellement chômeur, a trouvé hier matin dans la rue Coli, au Capreau, en revenant du pointage, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et des papiers au nom de M. Louis Halluin, cultivateur rue du Haut-Vinage, à Wasquehal, et s'est empressé d'aller porter sa trouvaille au commissariat de police où il reçut les félicitations de M. Ménard, commissaire de police.

Le propriétaire du portefeuille, aussitôt prévenu, entra en possession de son bien et pour sanctionner l'acte de M. Van der Elstraete, remit pour lui au commissariat de police, la somme de 50 francs.

Révision des vaccinations. — La révision des vaccinations antivarioliques opérées jeudi dernier, aura lieu jeudi 31 mai, à la salle des fêtes de la Mairie, de 8 h. 30 à 9 h., à l'école maternelle du Capreau, de 10 h. 30 à 11 h.

On sait que la vaccination est obligatoire pour les enfants de 0 à 1 an, de 10 à 11 ans et les personnes de 20 à 21 ans.

Ceux qui n'ont pu se rendre à la convocation devront faire parvenir à la Mairie, 1er guichet, dans un délai de huitaine, un certificat médical indiquant leur vaccination récente.

Harmonie « La Jeune France ». — Jeudi à 19 h., les cours gratuits de solfège ne poursuivront : 1° à la salle du siège, 8, rue Pasteur ; 2° à la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Bouchonneaux du Noir Bonnet. — La réunion générale des « Francs butcheux » du Noir Bonnet, aura lieu dimanche 3 juin à 11 h. au siège, café Georges De Pugès, 66, rue des Villas. Dispositions pour le banquet annuel et fixation de la date de ce dernier. A l'issue de la réunion, les prix du mois seront disputés.

FLERS-BREUCQ

Un enfant renversé par une auto

Un accident qui heureusement n'aura pas de suites graves, s'est produit hier vers 17 h., rue de Wasquehal, à Flers-Breucq. Un automobiliste, M. Stéphane Desbonnets, représentant en alimentation, roulait en voiture dans cette rue, venant de Wasquehal.

Au moment où il passait devant le magasin tenu par M. Broucke, le fils de ce dernier, un bambin de 3 ans, voulut traverser soudainement la chaussée.

Le petit Jacques alla se jeter sur l'aile gauche avant de la voiture. Le conducteur qui roulait à faible allure, stoppa presque sur place, mais le bambin gisait, blessé aux jambes et à la tête.

Le docteur Berthou qui lui donna ses soins, croit bien que ces blessures seront sans gravité.

L'enquête commencée par le garde Caucheteux fut poursuivie par le maréchal des logis-chef Lefebvre, de la gendarmerie de Roubaix.

Un constat fut dressé par les soins de Me Gaillard, huissier à Roubaix.

Amicale mixte J.-Jaurès Pasteur. — Répétition générale de la section dramatique, jeudi 31 mai à 7 h. 30, au local habituel.

LEERS

UN TRACTEUR DANS LE CANAL

Depuis plusieurs années, la Compagnie générale de la traction sur les voies navigables possède le long du canal de Roubaix des tracteurs destinés à remplacer les chevaux pour le remorquage des péniches.

A 16 h. 15, un de ces tracteurs conduit par M. François Bernard, 21 ans, demeurant, 14, quai de Gand, à Roubaix, avait amené le long du quai du Grimonpont, à Leers, deux péniches : « L'Avenir » et le « Janifra », pour la visite de la douane française. D'autres péniches attendaient pour accomplir la même manœuvre. Le chauffeur du tracteur, pour retourner à son point de départ, avait mis sa machine en marche. Malheureusement, il avait oublié de détacher le câble qui le retenait aux deux premières péniches. Quand celui-ci fut tendu, le tracteur reçut une forte secousse vers l'arrière. M. Bernard, qui ne s'attendait pas à ce brusque mouvement, fut surpris et ne put à temps prendre ses dispositions de manœuvre. Le tracteur recula vers la berge du canal. Malgré tous les efforts du conducteur, la lourde machine glissa lentement pour bientôt sombrer dans l'eau. M. François Bernard eut juste le temps de sauter de son siège sur la terre ferme.

Dans la soirée de lundi, ce fut pour la population des environs et les nombreux ouvriers belges qui longent le canal pour s'en retourner chez eux, un vif mouvement de curiosité de constater émergeant aux trois quarts de l'eau, une des roues du lourd véhicule, que l'on devinait sous l'eau troublée.

Hier matin, vers 8 h., la Compagnie générale de la tration prenait ses dispositions pour renflouer le tracteur. Au moyen d'une forte chèvre, l'opération fut rondement menée et vers 8 h. 30 la lourde machine était remise sur le chemin de halage.

UNE BICYCLETTE VOLEE ET RETROUVEE

Lundi, à 21 h. 30, M. Marcel Croin, 24 ans, demeurant rue Marceau, avait placé sa bicyclette sur le trottoir de l'estaminet Desobry, 48, rue Jean-Jaurès. Quelques instants plus tard, il constata la disparition de sa machine. Mardi matin, M. Croin reçut la visite d'un roubaisien, qui lui ramenait son vélo, acheté la veille à un nommé Deschemaker, pour 50 fr. La gendarmerie de Wattrelos enquête.

Conseil municipal. — Le Conseil se réunira le samedi 2 juin, à 18 h., dans une des salles de la mairie.

Orphéon Leersois. — Aujourd'hui mercredi, à 20 h., répétition générale au café Tjantèle-Decocq, rue Michelet.

Symphonie Bernard. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au café de Mme veuve Prévot, 1, rue de Roubaix.

Gymnastique. — Le dimanche 17 juin, l'Union de Flandre fera disputer son 27e concours annuel. La société de gymnastique « Saint-Vaast » compte s'y distinguer. Elle concourera ainsi que sa fanfare, en division d'excellence. Les dernières répétitions générales auront lieu pour les pupilles les mercredis, à 19 h., et pour la fanfare, les mardis à 20 heures.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-55.
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LE CONFLIT DANS LES HOSPICES

DERNIERE NOTE DE M. DEBORGHER

M. Deborgher nous prie d'insérer :

« Je n'ai pas eu l'intention, en publiant ma lettre à M. le Préfet d'ouvrir une polémique et de la faire durer. Cependant, je trouve absolument normal que M. Inghels y réponde publiquement, même par un « long pamphlet ». J'aurais pu m'attendre à voir réfuter mes griefs, mais rien, rien, rien.

Une longue diatribe contre l'état des établissements sous l'administration présidée par M. Gustave Dron. Evidemment, M. Dron était incapable, tandis que M. Inghels... !

Il est étonnant, tout de même, que les malades et les vieillards regrettent le bon temps où M. Dron, — leur ami de toujours, comme dit le testament — les entourait de soins paternels, sans forfanterie, du reste, comme sans réclame tapageuse.

» Manque d'entretien ? Voilà qui ne manquera pas de stupéfier les nombreux visiteurs, parmi lesquels des sommités médicales qui, à l'occasion des deux Congrès tenus en 1928, celui des Œuvres reconnues de Sauvetage de l'Enfance et celui de l'Union hospitalière du Nord et du Nord-Est de la France, moins de deux ans avant la mort de M. Dron, ont visité et se sont extasiés devant la propreté et la bonne tenue dans lesquelles ils ont trouvé tous les établissements complètement remis à neuf... et sans demander de supplément aux contribuables.

» Pourquoi M. Inghels a-t-il choisi le moment où on lui recommandait d'arrêter ou de ralentir les travaux pour les activer ? Pourquoi la Commission n'est-elle pas mise au courant des difficultés ? Pourquoi ne sait-elle pas qu'une action est intentée contre un entrepreneur ? Pourquoi, avant de les engager, ne l'a-t-on pas tenue au courant des dépenses exagérées faites à Tourcoing ? Pourquoi ne l'a-t-on pas consultée toute entière avant de passer des marchés aux copains S.F.I.O. Pourquoi a-t-on multiplié à plaisir le nombre des employés et des ouvriers ? Pourquoi pas un mot sur la falsification des procès-verbaux des délibérations de la Commission ? Rien, rien, rien !

» Quand il exclut des services ou des administrations ceux qui furent les collaborateurs de Gustave Dron pour les remplacer par des amis S.F.I.O. ; quand il passe des marchés avec les camarades, M. Inghels fait de l'administration.

» Quand un administrateur consciencieux prend ses précautions pour dégager sa responsabilité d'une administration désastreuse, il fait de la politique.

» M. Inghels veut déplacer le débat. Il le fait avec maladresse. Il est faux que j'aie demandé de ne pas inquiéter un entrepreneur quelconque sous prétexte qu'il était de mon parti. Tous les entrepreneurs qui ont eu des rapports avec moi savent et reconnaissent que c'était envers mes amis que je me montrais le plus exigeant.

» Il est faux que j'aie soutenu un projet d'assainissement. Je n'en connaissais aucun et c'était pour les étudier que je demandais la remise d'une délibération que ne pressait pas, du reste, puisque nous n'avions pas d'argent pour commencer les travaux.

» En ce qui concerne les insinuations glissées avec la... disons l'adresse dont M. Inghels a le secret, on comprendra que je les méprise. Pour ma part, quand j'articule des griefs, je les énonce clairement. Il y a cependant une chose qui ne manquera pas de révolter nos concitoyens, c'est le cynisme avec lequel M. Inghels évoque le nom de M. Dron.

» M. Dron a désiré le groupement de toutes les bonnes volontés pour soutenir ses œuvres, pour les soutenir et les maintenir dans la forme qu'il leur avait donnée et pour le but qu'il leur avait assigné ; non pour les démolir ou les rendre méconnaissables et inopérante. Mais là n'est pas la question. Nous en reparlerons plus tard. C'est tout.

» M. Inghels invoque la population tourquennoise qui, dit-il, n'aura pas de peine à choisir entre lui et moi. Je suis prêt à la consulter tout de suite. Et lui ?

Pierre DEBORGHER.

CONTRAVENTIONS AU CODE DE LA ROUTE

Les contraventions suivantes ont été relevées contre A... André, demeurant à Lille, rue de Fleurus ; le propriétaire de l'auto No 4711 MB-8 ; Fl... Désiré, demeurant à Tourcoing, avenue de la Gare ; C... Dubucque, rue du Luxembourg, à Roubaix, pour avoir stationné place de la République à Tourcoing, à un endroit interdit ; M... Henri, demeurant à Roncq, rue Pasteur ; G... Paul, demeurant à Tourcoing, rue des Carliers, 56 ; R... Mullier, demeurant à Tourcoing rue de l'Amiral Courbet ; le propriétaire de la voiture automobile No 4727 MB 3, pour défaut d'éclairage à leur voiture en stationnement sur la voie publique, à 22 h. ; L... Albert, demeurant à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge, 44, pour défaut d'éclairage à l'avant et à l'arrière de sa bicyclette.

UN BRELAN DE COLLISIONS

Hier, à 16 h. 50, l'automobile conduite par M. Delahousse Joseph, 40 ans, demeurant à Tourcoing, rue de Guisnes, 161, a été tamponnée, place des Halles, par le tramway. Dégâts matériels.

— A 18 h., l'autobus belge conduit par M. Deput Léopold, demeurant à Comines, rue de Wervicq, 200, a accroché rue de Lille à hauteur du 14, la voiture automobile de M. Lorthiois Robert, demeurant à Tourcoing, rue de Dunkerque, 208. Dégâts matériels.

— Quarante minutes plus tard, l'automobile conduite par M. Lampe Georges, marchand d'huiles, demeurant à Tourcoing, rue du Tilleul, 144, a été tamponnée, à l'angle des rues Famelard et Painlevé, par la voiture automobile conduite par M. Dendiével Alphonse, marchand de beurre, demeurant à Wattrelos, rue Crétinier. Dégâts matériels.

LA FÊTE DES MÈRES AU BLANC-SEAU

La Fête des Mères fut, comme chaque année, dignement célébrée dans le quartier du Blanc-Seau.

Elle débuta à 11 h. 30 par une messe, célébrée en l'église Saint-Eloi, au cours de laquelle M. l'abbé Bonte, curé, prononça le sermon de circonstance.

La Symphonie des Etablissements Glorieux et de Pierrepont, avait apporté son gracieux concours à cette cérémonie et elle fut vivement appréciée.

A 15 h., eut lieu, dans la salle du café de l'Hôtel sur la façade duquel se décription « Honneur aux Mères », la fête annuelle organisée par l'Union des Familles nombreuses du Blanc-Seau.

Elle était présidée par M. Pierre François, chevalier de la Légion d'honneur, qui excusa M. Inghels, maire de Tourcoing, et M. F. Debeer, secrétaire du groupe ; on notait la présence de MM. Deconinck et Jules Arensma, conseillers municipaux.

M. Jean Florin lut le rapport moral et financier. Après avoir donné communication de la lettre de protestation adressée à M. le député-maire au sujet de la suppression de la prime à l'encouragement aux familles nombreuses touchant les allocations familiales, ainsi que de la réponse favorable de M. le maire, il énumèra les principales revendications de l'Union des Familles nombreuses. Il insista surtout sur la nécessité de se grouper qu'on't plus que jamais les familles nombreuses si elles ne veulent pas que s'émiettent, petit à petit, les quelques avantages obtenus avec peine jusqu'à présent.

M. Jules Arensma, conseiller municipal, demanda ensuite la parole pour exposer son point de vue en faveur du vote des femmes et développa sa théorie avec éloquence.

Après une partie récréative, la belle tombola annuelle clôtura cette journée.

SOIRÉE DE BIENFAISANCE

Les Amicales Racine et Jean-Jaurès organisent, au cinéma de la rue des Champs, aujourd'hui mercredi 30 mai, à 20 h., une soirée de bienfaisance au profit des élèves nécessiteux des écoles de la rue Pin-de-la-Guerre et rue des Champs, avec un programme de gala : « Mam'zelle Nitouche », des actualités mondiales, un dessin animé et un comique.

Entrée populaire : 1 franc, donnant droit au dancing permanent, de 7 h. à minuit. Réouverture du jardin.

CARNET

DEUIL. — On nous fait part de la mort de Mme Veuve Louis Noliet, née Depraetet, mère de M. Albert Noliet, secrétaire général adjoint du commissari